

**Séance du mardi 20 septembre 2022**

Date de la convocation : mercredi 07 septembre 2022

**Administrateurs : 21***L'an deux mille vingt-deux et le vingt septembre, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Présidente du Centre Intercommunal d'Action Sociale.***Présents : 12****Votants : 14****Présents** : Martine AUBRY, Evelyne BERTHAUX, Josiane BIGUINET, Sophie CHARRIOT, Noëlle JACQUEMET, Dania KLEIN, Dominique MARECHAL, Anne RAMAND, Thierry RAMAND, Bernard RENAUDIN, Claude THOMAS, Pascale ZEHR**Représentés** : Dominique JEANNESSON, Nathalie PHILIPPOT**Excusés** : Mathilde DECHEPPE, Luc GERARD, Marie-Françoise KLEIN, Guillaume PALIN**Absents** : Philippe BRISSE, Dominique DIDIER**DCA\_2022\_18 - Objet : Décision modificative Budget 2022**

La Présidente expose au Conseil d'Administration que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	0.00
		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2184	Mobilier	220.65	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement		220.65
		TOTAL :	220.65
		220.65	220.65
		TOTAL :	220.65
		220.65	220.65

RF BAR LE DUC
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/09/2022 055-200027787-20220920-DCA_2022_18-DE

Le Conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote en dépenses les suppléments de crédit compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,

Madame AUBRY Martine

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 29 septembre 2022  
et publié ou notifié  
le 29 septembre 2022